

Le DBE est le premier indicateur de qualité de vie conçu pour mesurer et analyser les facteurs de bien-être en conditions réelles d'occupation.



Une analyse complète des facteurs de bien-être



Bruit



Vibrations



Luminosité



Qualité de l'air



Radon



Température Humidité

Une expertise en toute simplicité



1

Réalisation de l'expertise au sein du logement



2

Transfert des données depuis l'interface



3

Édition du rapport d'expertise certifiée



4

Transmission du rapport et conseils au propriétaire

Sécurisation de la vente : Vous apportez des garanties claires à l'acheteur, ce qui sécurise votre net vendeur et réduit la marge de négociation.

Différenciation sur le marché : Vous vous démarquez parmi les biens n'ayant pas fait l'objet d'un DBE, attirant plus d'acheteurs potentiels.

Valorisation des points forts : Vous mettez en avant les points forts de votre logement en termes de qualité de vie.

- Une approche respectueuse de votre intimité
- Une valorisation sans dénigrer votre bien
- Une marge de négociation maîtrisée

